

## **L'alliance avec Connex va coûter très cher à l'entreprise publique.**

Le groupe privé demande des contreparties évaluées à 850 000 euros par an pendant huit ans.

Dès lors, la RTM versera, au total, 6,8 millions d'euros (44,6 millions de francs) à Connex et devra partager les recettes du tramway avec la compagnie privée.

La RTM, mise en compétition par sa propre autorité organisatrice, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, a été obligée de s'allier avec un groupe privé pour répondre à la Délégation de Service Public (DSP) sur le tramway (d'une durée de 8 ans), décidée en mars par Jean-Claude Gaudin et sa majorité UMP.

**Les tramways, en grève depuis 20 jours, ainsi que des cadres de haut niveau de la Régie (ils sont 70 au total et viennent pour certains du privé) savent que l'entreprise publique est tout à fait capable de gérer le nouveau tramway.**

### **Un accord basé sur la proposition de Connex**

#### **Quel est le contenu de l'accord signé entre Connex et RTM ?**

Connex monnaie au prix fort sa participation et ses ambitions dépassent largement « l'aide » qu'elle est supposée apporter sur le seul tramway, En voici le détail.

#### **-Organisation et moyens proposés par Connex :**

Le détachement de trois cadres : un responsable exploitation/ressources humaines, chargé de l'organisation et de l'optimisation de la production. Un responsable marketing/commercial tramway chargé de la prévision des recettes du trafic, du marketing et de l'action commerciale tramway avec l'équipe RTM. Le troisième cadre sera le responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion et sera chargé du compte rendu de la DSP Tramway à la Communauté urbaine. La RTM juge que l'organisation proposée « *correspond bien à notre vision du partage des responsabilités.* »

**-Autres prestations proposées :** Pour le tramway : ensemble des prestations d'assistance du groupe Connex, y compris celles qui demandent un travail spécifique des équipes de spécialistes du siège.

Pour le reste de la RTM (bus et métro) : Ensemble des prestations d'assistance du groupe Connex. Les interventions qui demandent un travail spécifique des équipes de spécialistes du siège seront facturées à la RTM.

#### **-Contreparties financières demandées :**

Par année d'exploitation (sur 8 ans), Connex demande à la RTM 300 000 euros pour ses trois cadres détachés. Ce qui fait 100 000 euros annuels par cadre. Cela représente, sur 8 ans, 2,4 millions pour trois salaires à la charge de la RTM.

300 000 euros par an d'assistance technique !

Connex demande aussi 300 000 euros par an pour son assistance technique et 250 000 euros pour la marge et les aléas. On arrive à un total de **850 000 euros de contreparties** financières par an. **Le coût pour la RTM de l'alliance avec Connex, pour 8 ans, se chiffre à 6,8 millions d'euros (44,6 millions de francs).** Dans son commentaire la direction de la RTM juge la prestation personnel « *relativement peu chère* » et l'assistance technique (qui représente 2% du chiffre d'affaires de la RTM), « *peu élevée.* » Elle précise que « *la marge et les aléas sont égaux à 5% des recettes du trafic à partager à parité entre RTM et Connex.* »

**Quant au partage des risques,** la lecture de l'accord Connex / RTM révèle que **c'est bien la RTM qui prendra le maximum de risques, notamment sur les dépenses,** Connex supportant principalement le risque sur les recettes ( voir chapitres suivants).

Un risque qui sera limité puisqu'il s'agit d'un tramway neuf et d'un mode de transports très attractif.